

Observatoire 2022 de l'actionnariat salarié by Amundi ESR

Les grandes tendances

Amundi | Épargne Salariale
& Retraite

Sommaire

- 01** Panorama d'un marché dynamique et diversifié
- 02** Notre Observatoire
- 03** Objectifs et avantages
- 04** À la découverte des bonnes pratiques
- 05** Regards sur l'adhésion des salariés
- 06** Et à l'international ?
- 07** Annexes

01

Panorama d'un marché dynamique et diversifié

Panorama de l'actionnariat salarié en Europe en 2021¹

433 Mds €



Montant détenu en actionnariat salarié par les salariés européens

3,13%



Capital moyen détenu par les salariés européens

94%



des grandes entreprises européennes ont un actionnariat salarié, 53% ont mis en place des plans pour tous les salariés



7 M

de salariés actionnaires dans les grandes entreprises en Europe (8 M avec les PME)



3 ans

Les grandes entreprises lancent une opération tous les 3 ans en moyenne



31 500€

Montant moyen des avoirs en actionnariat salarié détenus par les salariés européens

¹ Données EFES, Survey 2021 : ce recensement est effectué à partir d'une base de données de grandes entreprises cotées européennes (2 437 entreprises, soit 36% de toutes les entreprises cotées, 99% de la capitalisation totale et 95% en termes d'emploi) et de grandes entreprises non-cotées (389 entreprises). France : 384 grandes entreprises dont 119 non cotées.

Panorama de l'actionnariat salarié en France en 2021



**1^{er} pays
en Europe**
en actionnariat salarié



**En France
+ de 3 millions**
de salariés actionnaires

Les salariés actionnaires français,
représentent plus de **42%** des salariés
actionnaires en Europe¹

31% des grandes sociétés non
cotées faisant de l'actionnariat
salarié sont françaises.¹

1. Données EFES, Survey

Amundi, l'acteur de référence en actionnariat salarié en France

Amundi | Épargne Salariale & Retraite

1^{er} en actionnariat salarié



41
Mds€
d'encours en
actionnariat salarié

67,4%
de parts de marchés
en actionnariat
salariés¹

262
Opérations
réalisées depuis
2013

129
pays
couverts

- 
- Notre présence historique ainsi que notre position de leader sur le marché de l'actionnariat salarié nous permettent d'établir un benchmark représentatif du marché de l'actionnariat salarié en France et à l'International.
 - Notre échantillon est constitué d'opérations d'actionnariat salarié (augmentation de capital, cession de titres) réalisées auprès de plus d'une soixantaine entreprises françaises de capitalisations différentes depuis 2013 à 2021, qui ont choisi Amundi pour les accompagner.

1. Chiffres au 31/12/2021 – source AFG

02

Notre Observatoire

Chiffres clés 2021

- Après une année 2020 durant laquelle l'Actionnariat salarié a fait preuve de résilience, en 2021 Il a repris sa marche en avant
- 35 opérations d'Actionnariat ont été déployées par des entreprises de toutes taille
- Le taux de participation des salariés est resté élevé, en ligne avec 2020 (année record)
- 5 entreprises ont lancé leur 1ere opération d'Actionnariat Salarié
- Les salariés ont investi près de 4Mds d'€ dans le capital de leur entreprise

35

Opérations
réalisées en
2021

63%

des opérations
avec une décote
de 20% et plus

5

Entreprises ont
réalisé leur 1^{ère}
Opération en
2021

3,8

Mds d'€
souscrits en
2021

41%

Taux moyen de
souscription

Sur l'échantillon Amundi*

66

sociétés ont
effectué des
opérations

11%

ont réalisé
des opérations
chaque année

38%

ont réalisé au moins
4 opérations sur
cette période

1



Grande Entreprise a
réalisé sa 1^{ère} opération
d'actionariat en 2021

4



Entreprises de taille
intermédiaire ont réalisé
leur 1^{ère} opération
d'actionariat en 2021

262



Opérations
d'actionariat salarié
réalisées sur la période
2013-2021

129

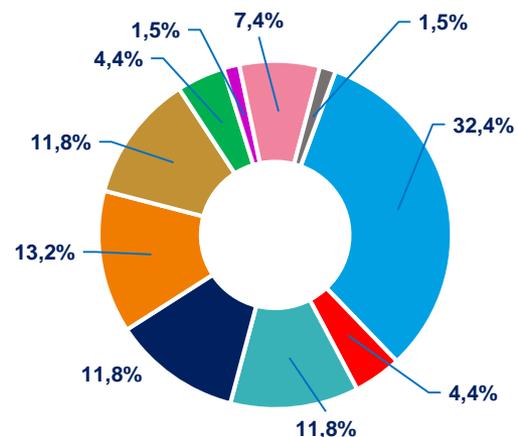
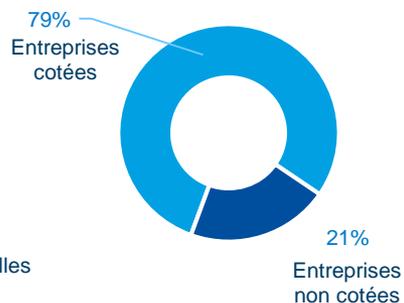
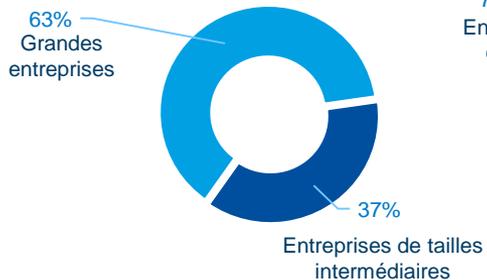


Opérations déployées
dans plus de
129 pays

* Depuis 2013

Sur l'échantillon Amundi

de 2013 à 2021

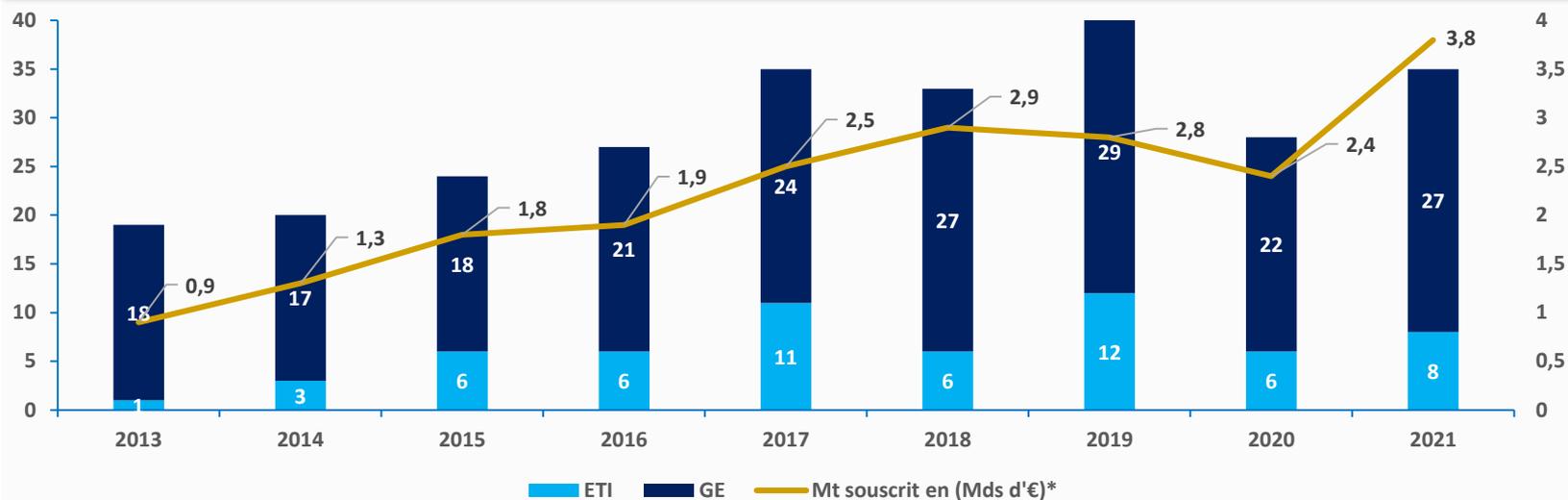


Répartition sectorielle de l'échantillon Amundi

- Industries
- Technologies
- Biens de consommation
- Energie
- Services aux collectivités
- Santé
- Sociétés financières
- Services aux consommateurs
- Matériaux de base
- Télécommunication

Un marché dynamique et diversifié : les opérations

Évolution du nombre d'opérations et du montant souscrit



Le montant investi par les salariés a atteint un nouveau record

+ 322%

Les opérations dans les grandes entreprises sont en progression

+ 50%

Le nombre de salariés auprès desquels une opération d'actionnariat salarié a été proposée

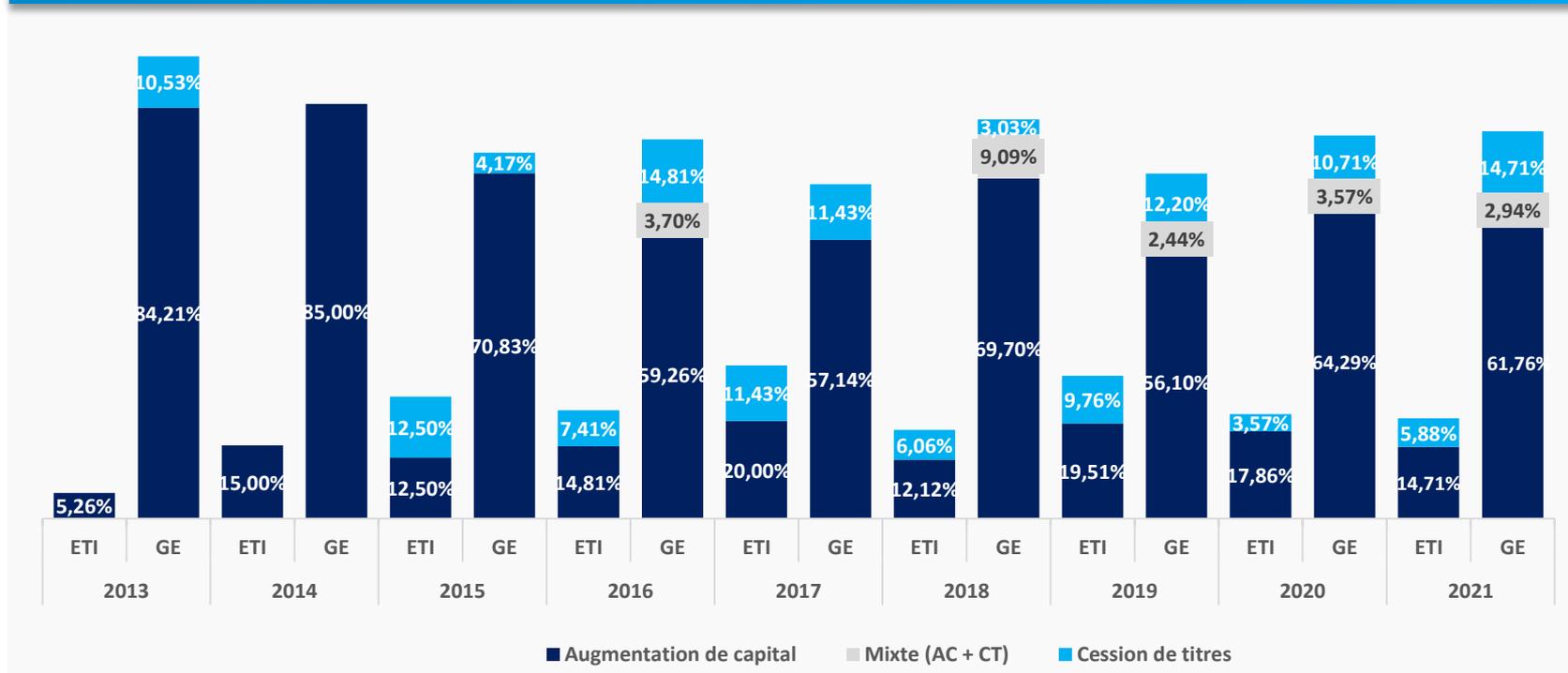
+ de 11,5 M

Le nombre de salariés bénéficiaires en 2021

775 000

Un marché dynamique et diversifié : les offres

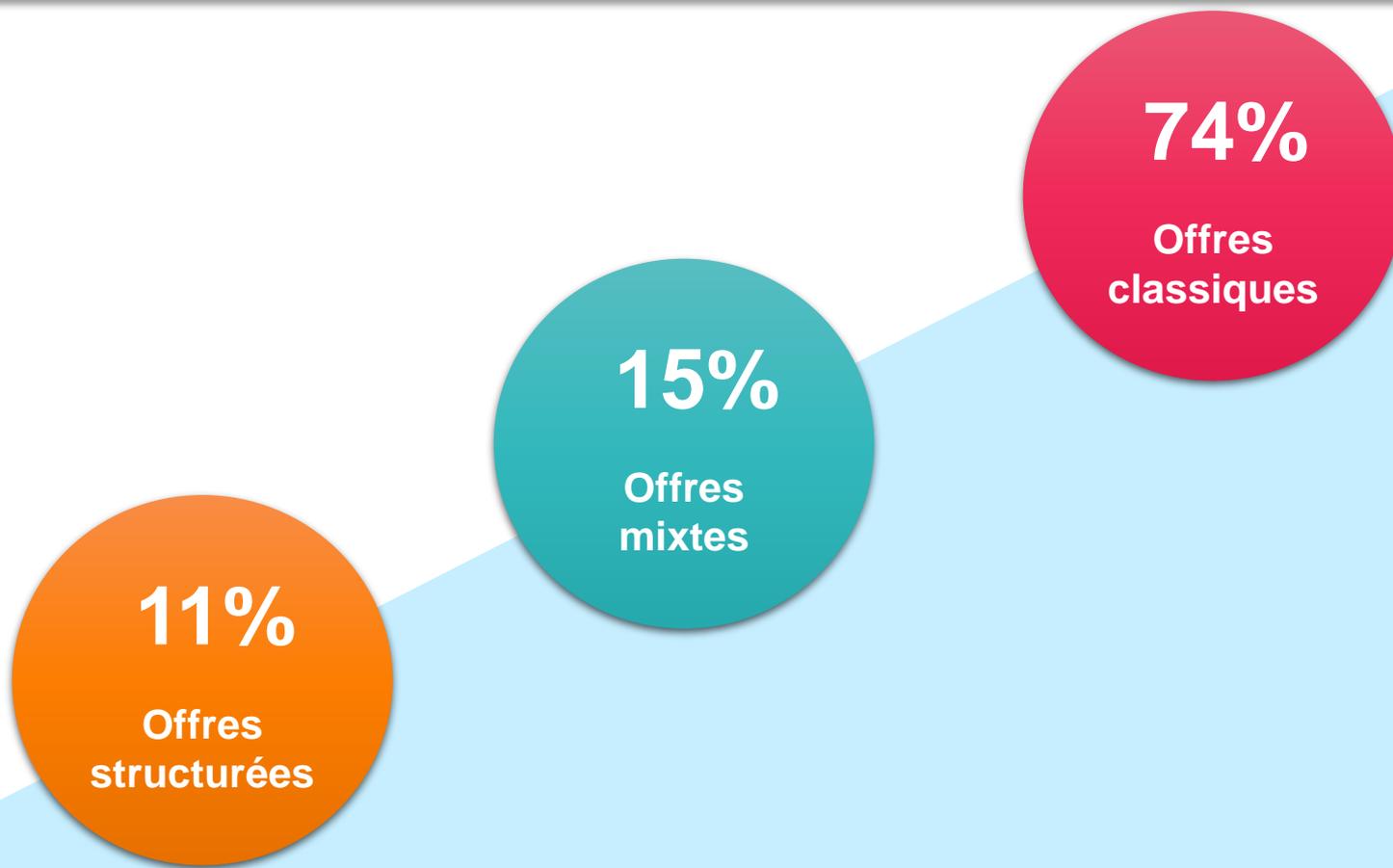
Sous quelle forme sont lancées les opérations ?



Les opérations lancées via des augmentations de capital continuent d'avoir la préférence des émetteurs

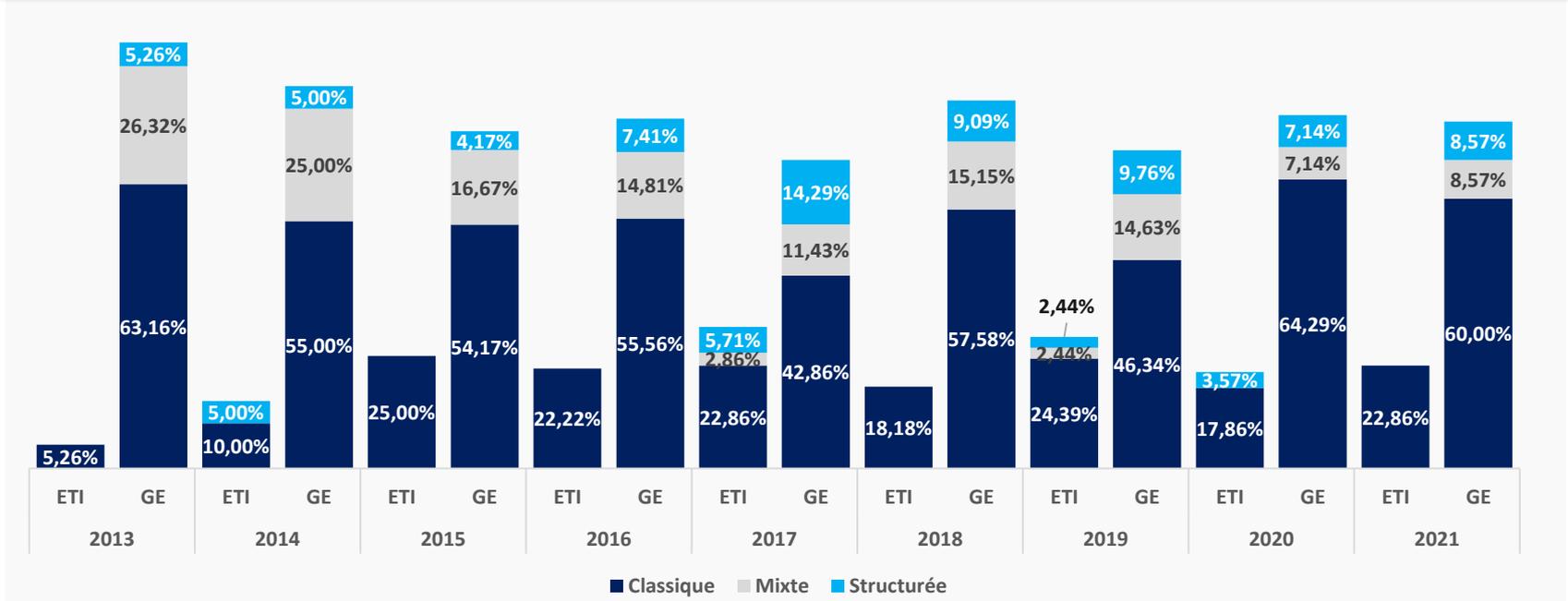
Un marché dynamique et diversifié : les offres

Quelles sont les offres proposées depuis 2013 ?



Un marché dynamique et diversifié : les offres

Quelles sont les offres proposées ?



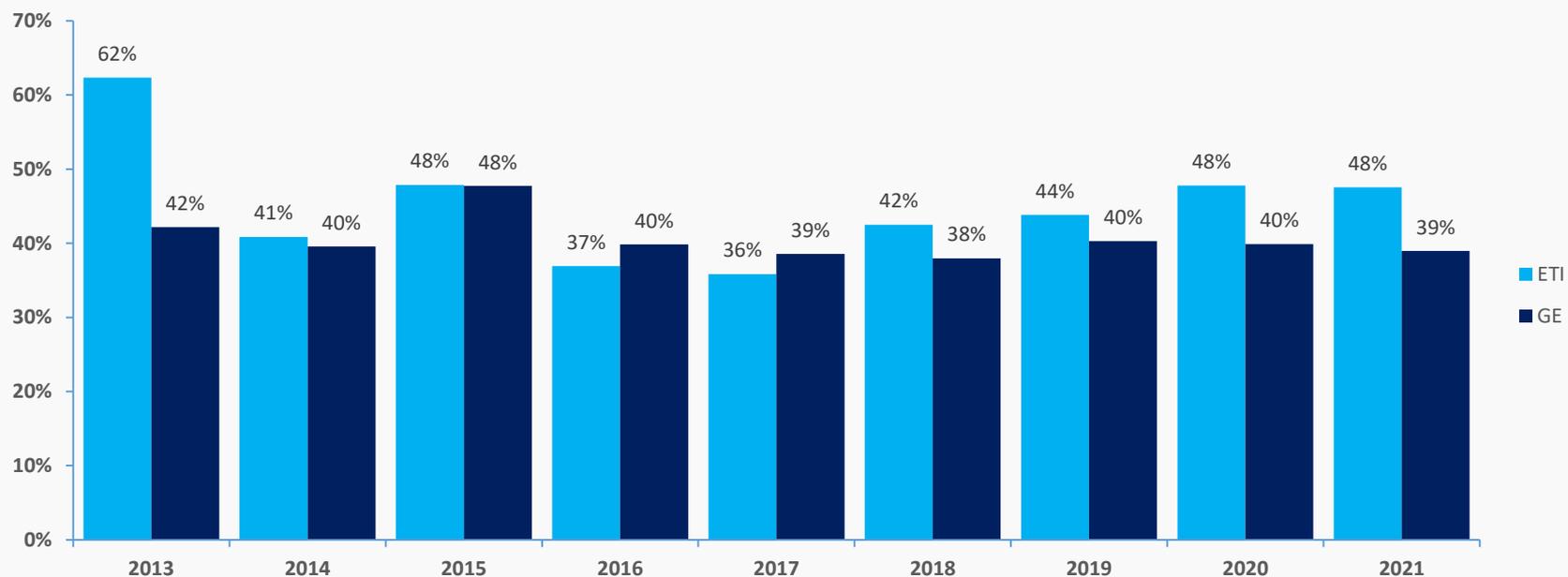
- Les offres classiques sont de loin les offres les plus plébiscitées chez les ETI et les GE
- Le nombre d'opérations mixtes et structurées est en ligne avec 2020, mais encore loin de la part qu'elles représentaient les années précédentes

03

Regards sur l'adhésion des salariés

Taux de souscription

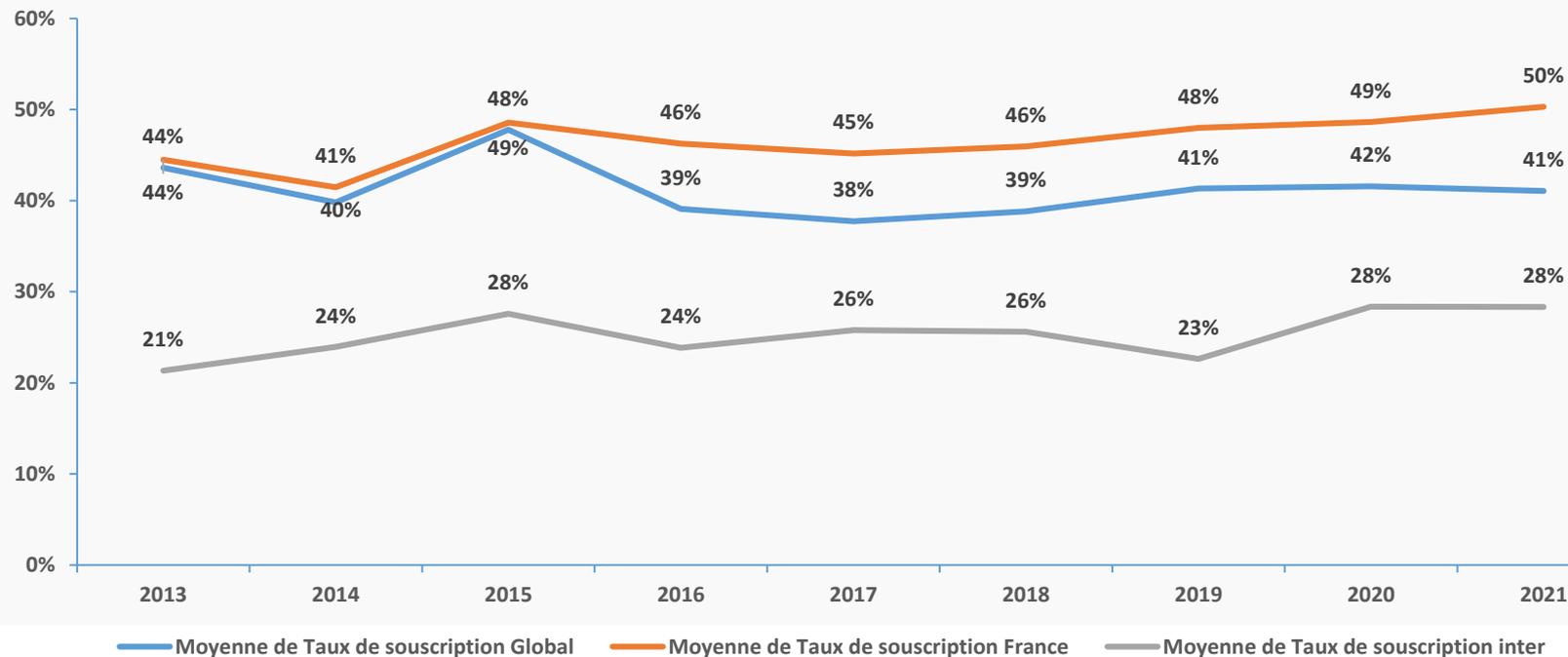
Évolution des taux de souscription moyens



- Les taux de souscription moyens des Grandes Entreprises sont stables depuis 2016
- Ceux des **Entreprises de taille intermédiaire se maintiennent** avec presque un salarié sur 2 qui souscrit aux opérations proposées.

Taux de souscription

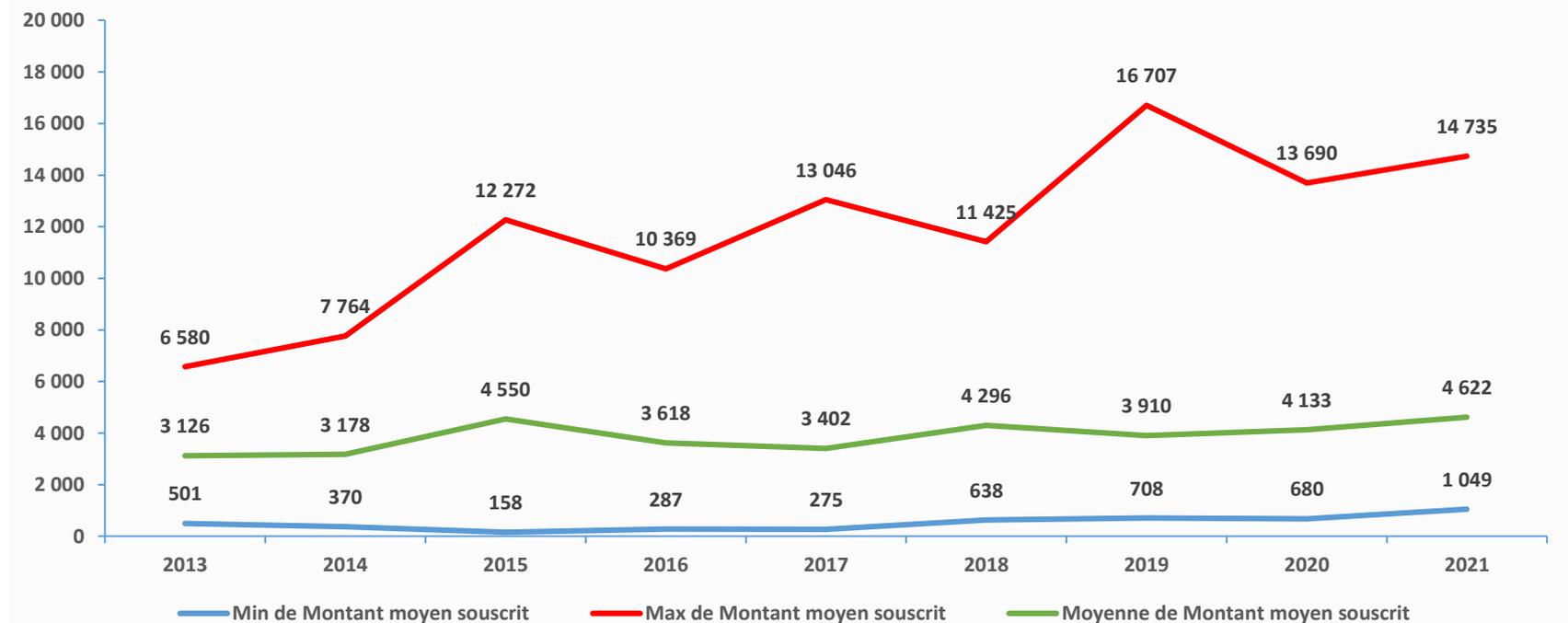
Comparaison des taux de souscription France vs international



- **Maintien des taux de souscription à l'international**, avec presque un salarié sur trois qui investit dans le capital de son entreprise.
- Les taux de souscription moyen en France continuent leur progression

Montants souscrits*

Évolution des montants moyens souscrits

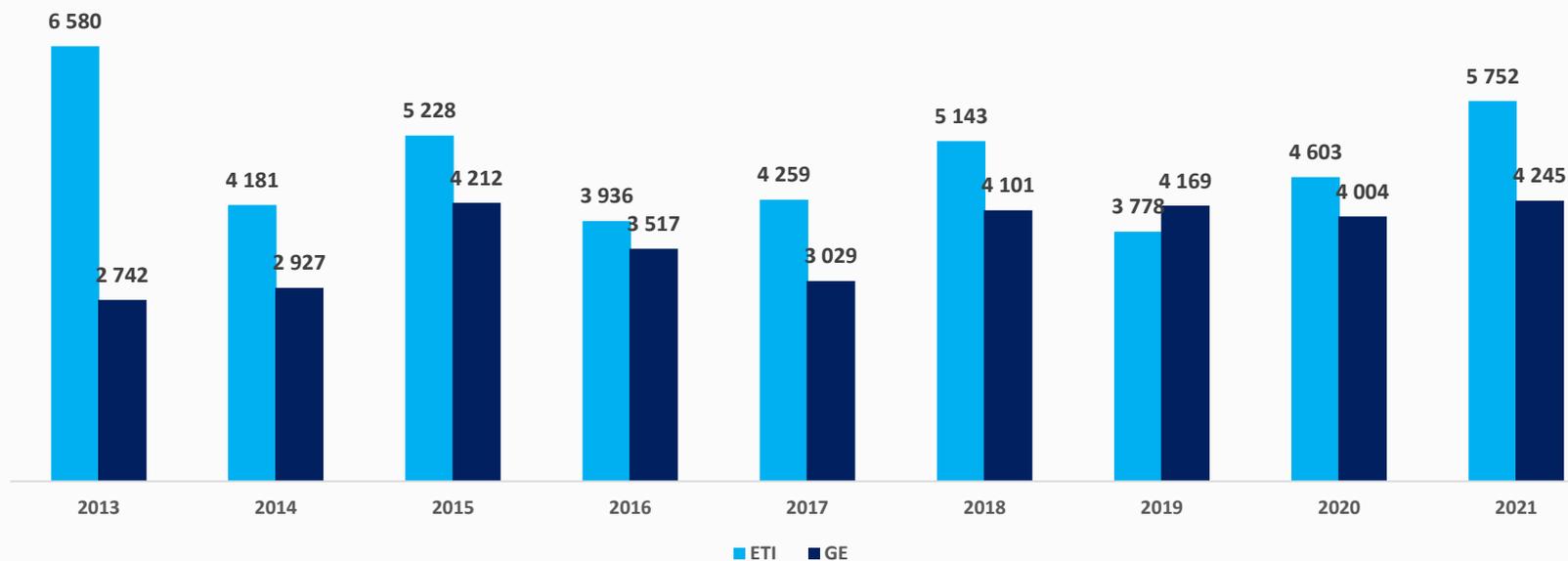


- Augmentation de 48% du montant moyen souscrit* par un salarié entre 2013 et 2021

*Avec abondement

Montants souscrits*

Montant de souscription moyen par type d'entreprise

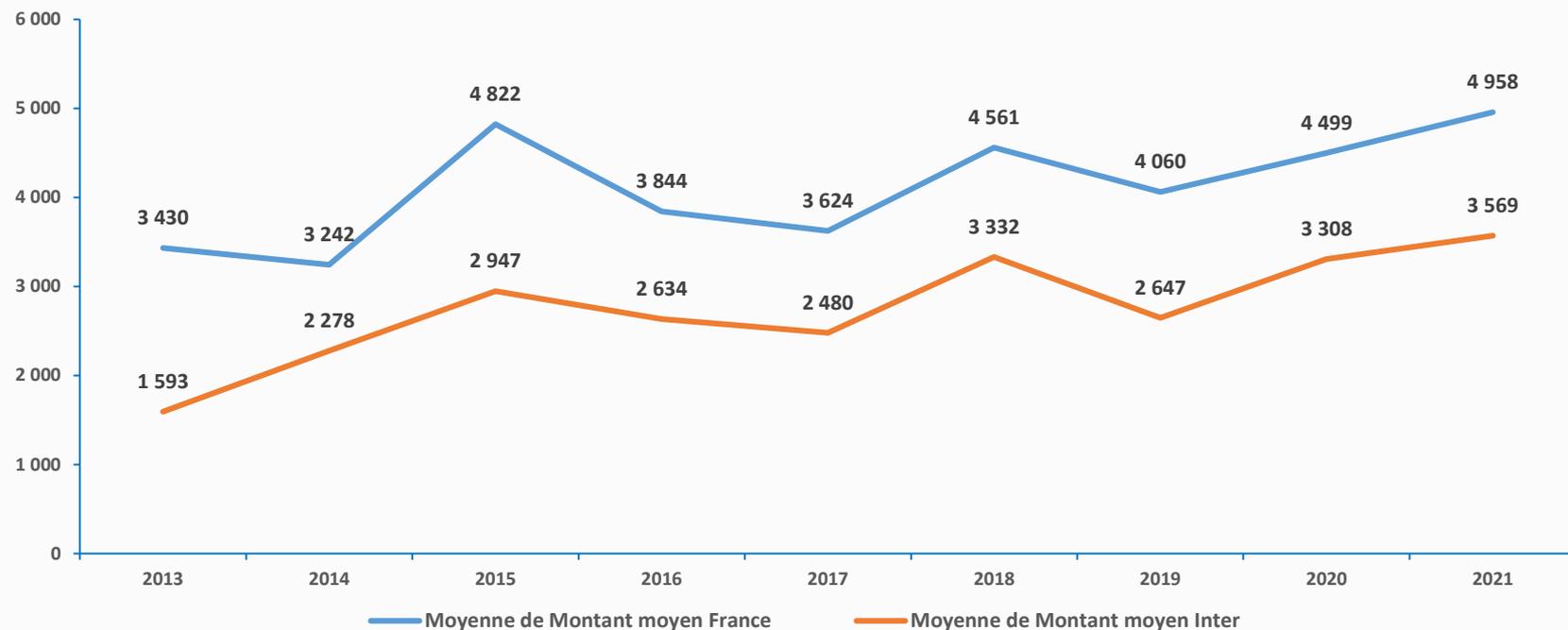


- L'offre levier limite de fait le montant souscrit par les salariés des GE et par la quasi absence d'abondement sur ce type d'offre
- Le montant moyen souscrit* par les salariés des ETI continue de progresser

*Avec abondement

Montants souscrits*

Comparaison des montants moyens souscrits France vs international



- Montants moyens souscrits records en France et à l'international
- Les montants moyens souscrits* à l'international ont plus que doublé depuis 2013 (+124%)

*Avec abondement

Part de l'actionnariat salarié dans l'épargne



13%

Les salariés en France ont accès à de l'actionnariat salarié, ils épargnent (abondement inclus) 4 958 €, soit 13 % du salaire brut.



21,4%

D'après l'INSEE, le taux moyen d'épargne des ménages en 2020 est de 21,4 %.

➤ Cette épargne permet de financer l'économie réelle et développer le lien entre salariés et actionnaires.



38 200 €

Salaire brut moyen dans le secteur privé¹ : 38 200 € brut/an soit 3 183 € brut/mois.



12 ans

Durée moyenne d'investissement en actionnariat salarié sur la totalité des avoirs investis en actionnariat salarié chez les clients d'Amundi (plus de 41 Mds €) :

Les salariés conservent en moyenne plus de 13 années leurs avoirs investis (5 années de blocage + 7 années en moyenne).

➤ Investir dans son entreprise via l'actionnariat salarié, c'est financer l'économie réelle sur le long terme.

¹ Données de l'INSEE sur les revenus de 2019 parue en octobre 2021

04

A la découverte des bonnes pratiques

L'abondement

« L'abondement est **un complément offert par l'entreprise** à ses salariés dans le cadre d'un versement dans un Plan d'Épargne, qui ne peut excéder **3 290,88 € annuel** (8% du PASS en 2021), ni 300% du versement du salarié. Dans le cadre de l'**acquisition d'actions émises par l'entreprise**, il peut être majoré de 80% jusqu'à **5 923,58 €** (14,4% du PASS). Il peut être versé en numéraire ou en titres. »

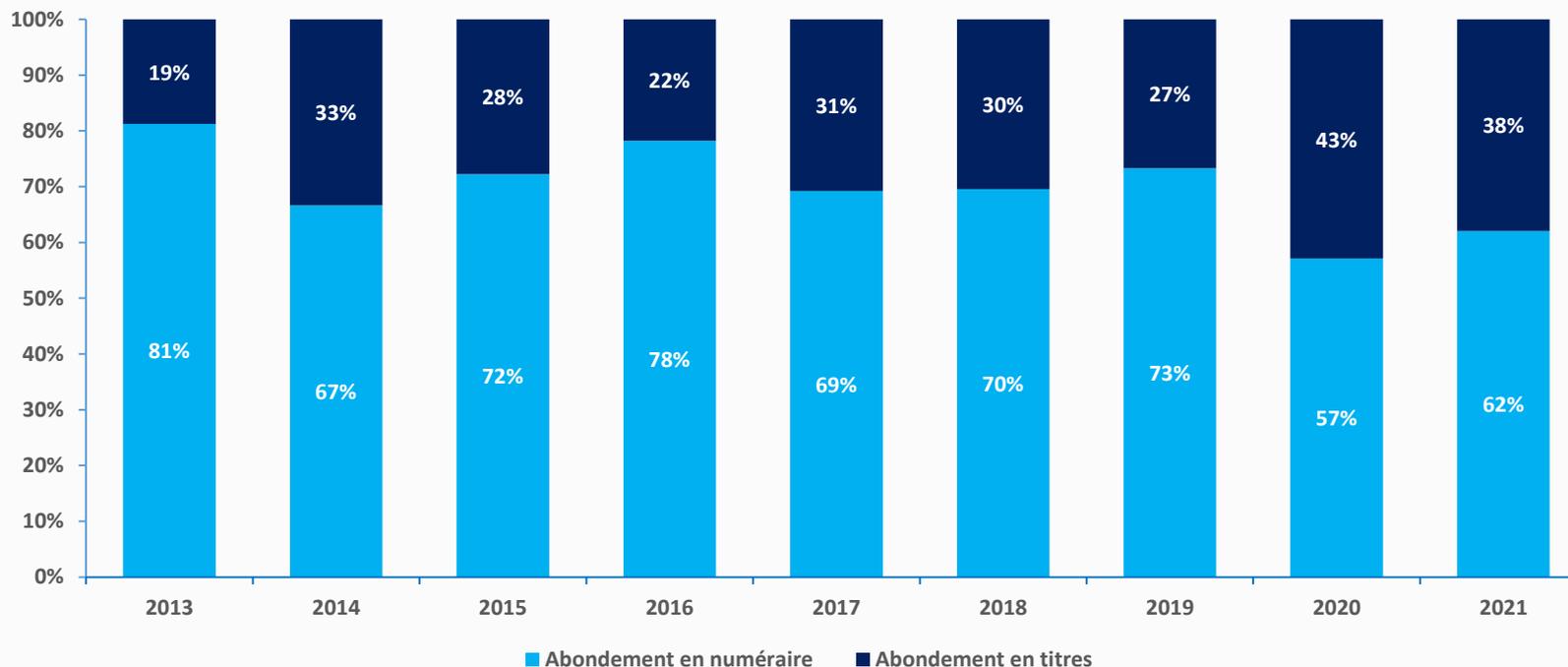
Abondement moyen par type d'entreprise



- L'abondement moyen versé par les ETI reste supérieur à celui des GE
- L'abondement des GE avec celui proposé ces dernières années
- Les formules et montants d'abondement restent très variés dans les GE comme chez les ETI

L'abondement

Distribution de l'abondement



- L'abondement est majoritairement offert en numéraire (90% pour la France)
- À l'international c'est l'abondement en action qui est quasi exclusivement offert (pour des raisons fiscales)

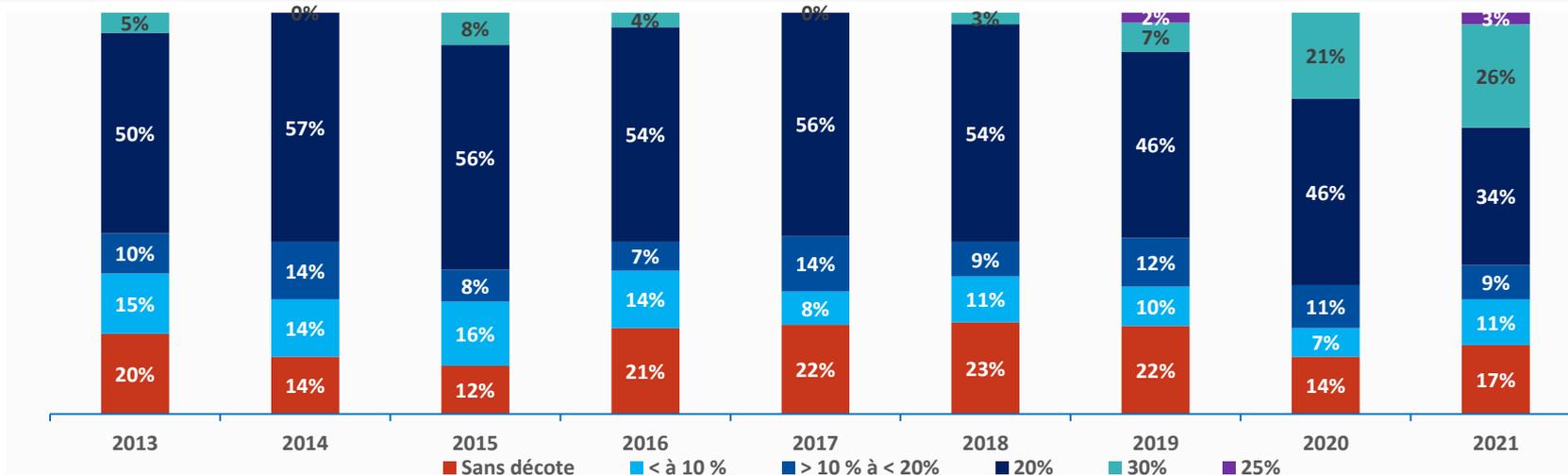
La décote

« Depuis le 23 mai 2019 et la mise en place de la Loi PACTE, le prix des titres souscrits peut faire l'objet d'une décote **par rapport au prix de référence** de :

- 30% en cas de blocage de 5 ans
- 40% en cas de blocage 10 ans

En France cet avantage est **exonéré d'impôt sur le revenu et de taxe sur les salaires** et n'entre pas dans l'assiette des cotisations sociales. »

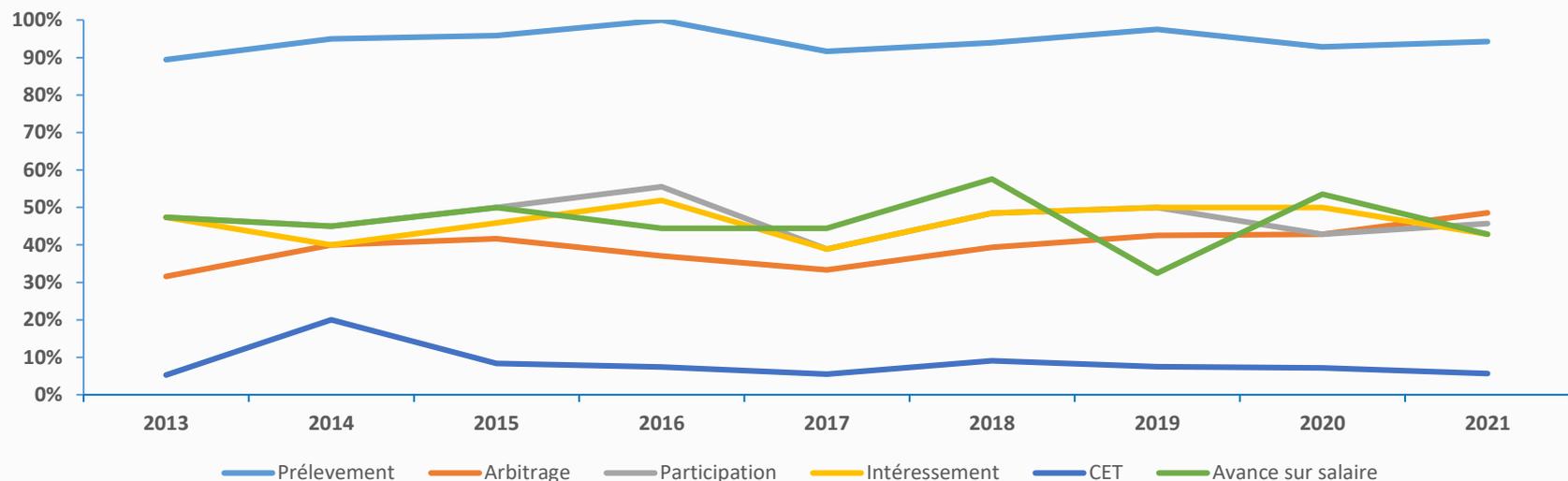
Evolution de décote offerte



- **63%** des entreprises ont proposé une décote d'au moins 20% en 2021
- Le nombre d'émetteurs proposant une décote à 30% continue d'augmenter
- Les opérations déployées uniquement à l'international n'offrent pas de décote
- Les entreprises n'offrant pas de décote, compensent le plus souvent par un abondement fort (au moins 100% du montant souscrit sur une première tranche).

Les sources de financement

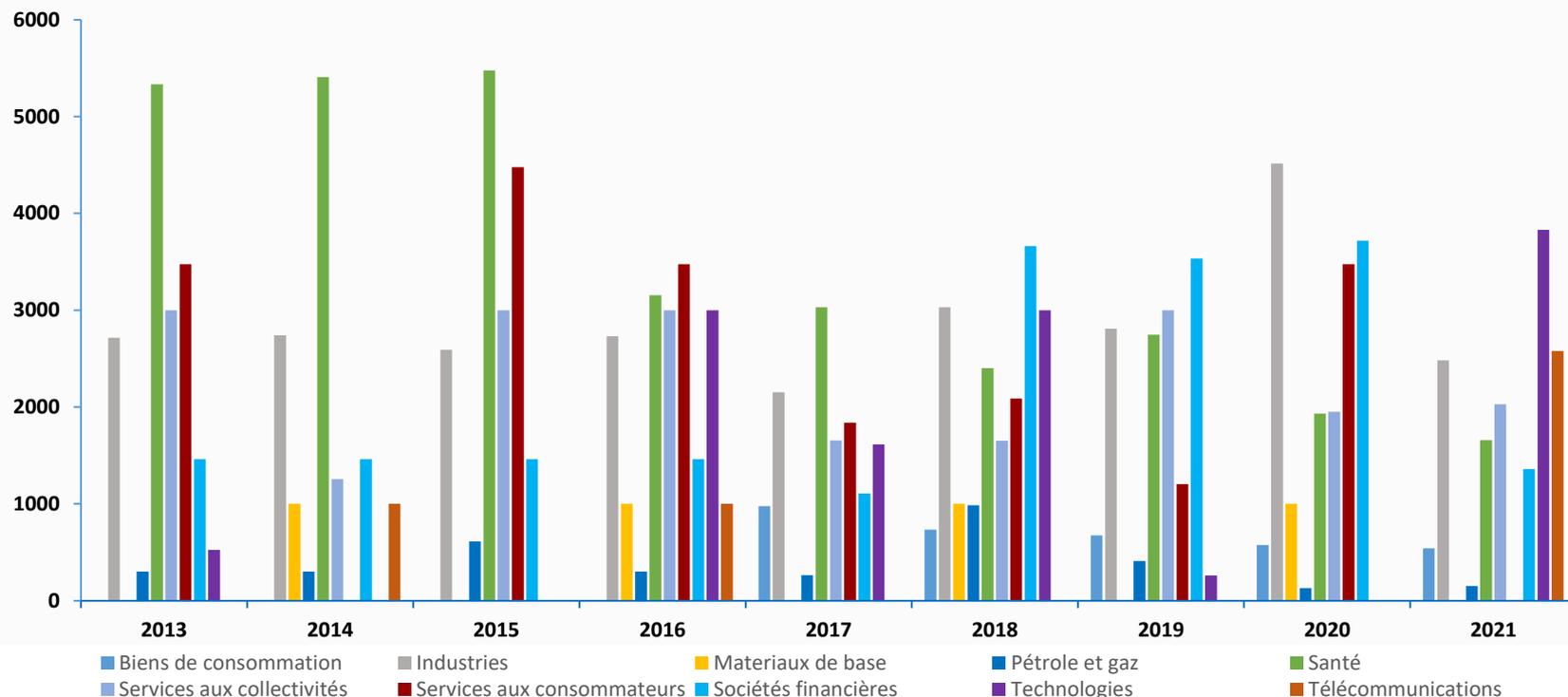
Evolution des moyens de souscription



- Les **sources de financement** pour la souscription aux opérations d'AS **continuent de se diversifier afin de laisser plus de possibilités aux salariés de souscrire**
- La source de financement privilégiée reste incontestablement le prélèvement sur compte bancaire
- **L'avance sur salaire** continue d'être proposée dans une opération sur deux
- L'intéressement et/ou la participation ont été proposés dans plus de $\frac{3}{4}$ des opérations réalisées avant fin juillet.
- Dans les opérations offrant le financement via l'intéressement et la participation, **plus de 50% de la souscription est financée par ces opérations collectives**

Pratiques par secteur

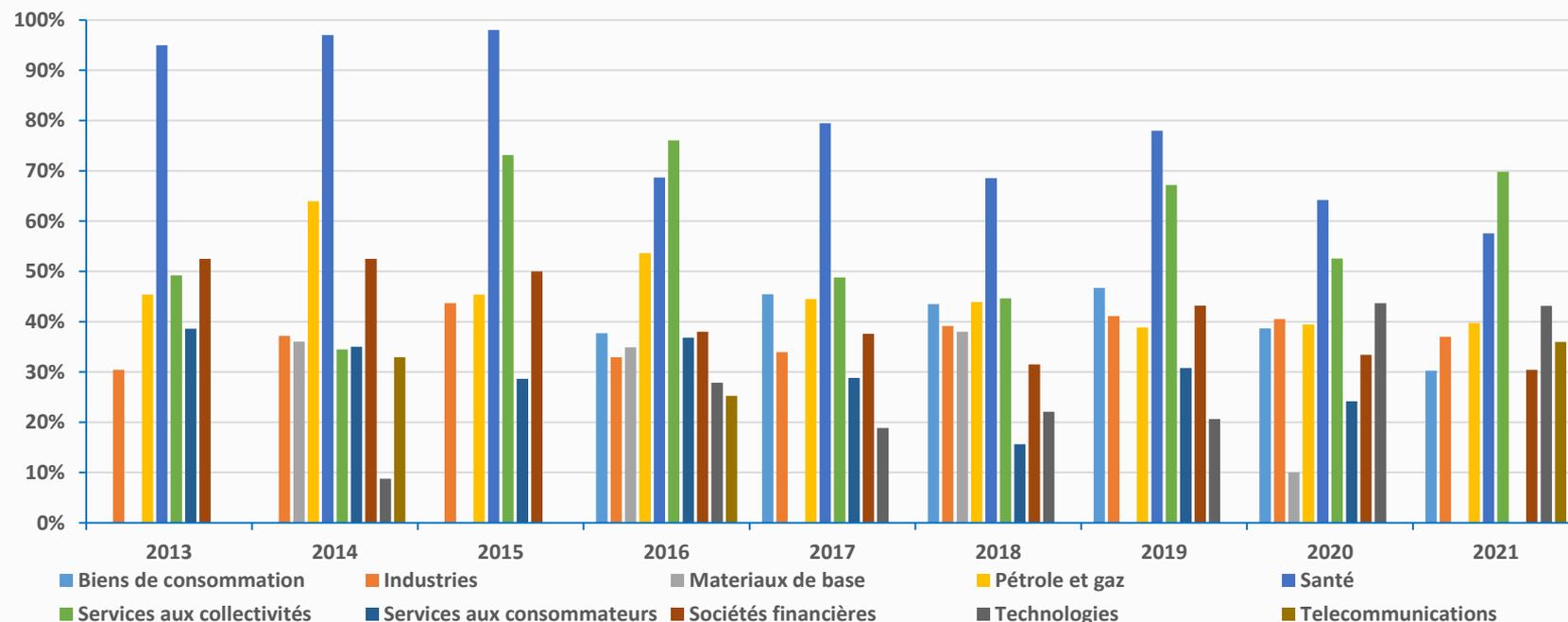
Répartition sectorielle des abondements



Les abondements offerts les plus importants le sont dans le secteur des « **Technologies** » suivi par ceux des « **Télécommunications** » et de l'« **Industrie** » qui offrent un abondement moyen très proche.

Pratiques par secteur

Taux de participation global par secteur



Les secteurs de la « **Santé** » et le secteur « **Services aux Collectivités** » ont toujours les taux de participation moyens **les plus élevés**.

Ces secteurs ont les taux de souscription **moyens supérieurs à 55%**.

La majorité des secteurs ont eu des taux de souscription moyens entre 30% et 40%.

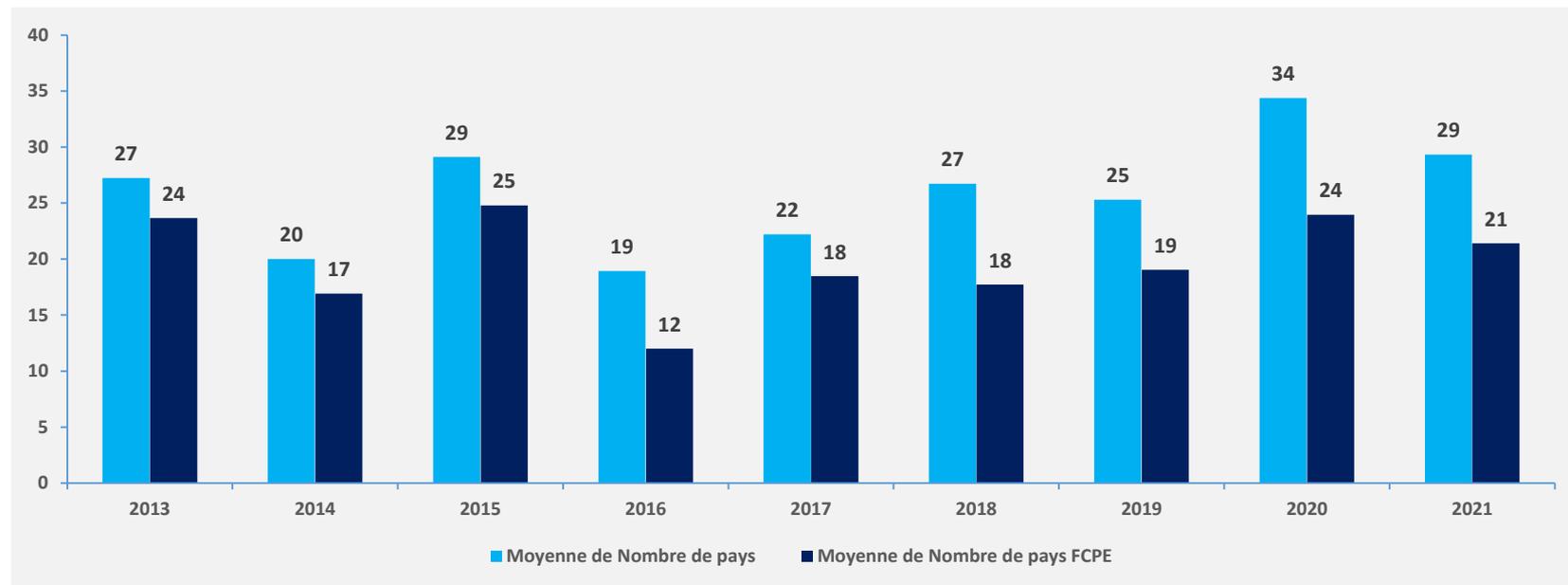
05

Et à l'international ?

Quel développement international?

Focus sur les opérations déployées à l'international

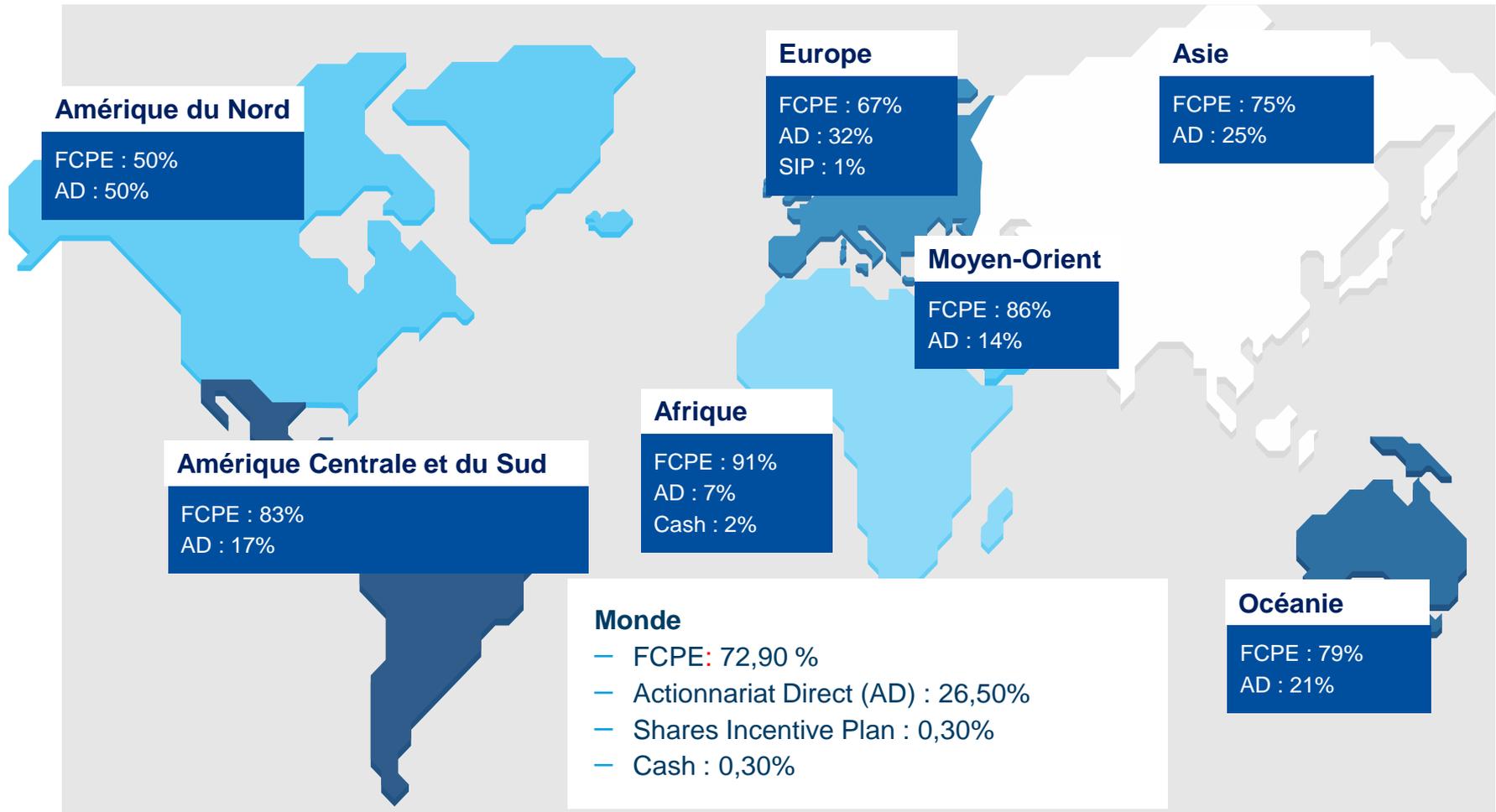
Évolution du nombre moyen de pays éligibles aux opérations internationales



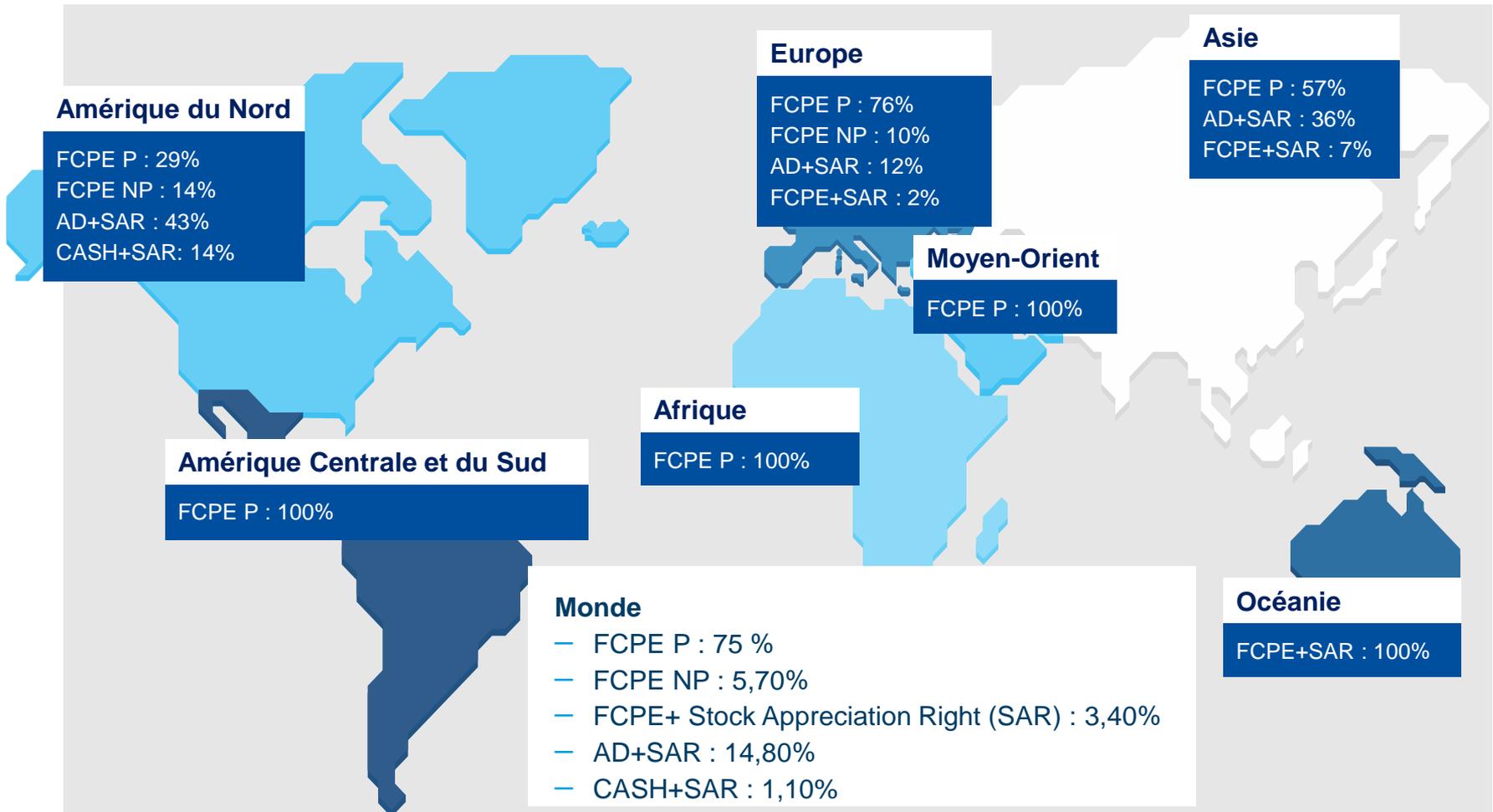
A ce jour, le FCPE a été déployé dans **129** pays.

Les entreprises favorisent les pays avec FCPE pour des raisons de visibilité, de coûts (pour l'Entreprise et les salariés), et de votes aux Assemblées Générales.

Sous quelle forme sont proposées les offres classiques dans le monde ?



Sous quelle forme sont proposées les offres structurées dans le monde ?

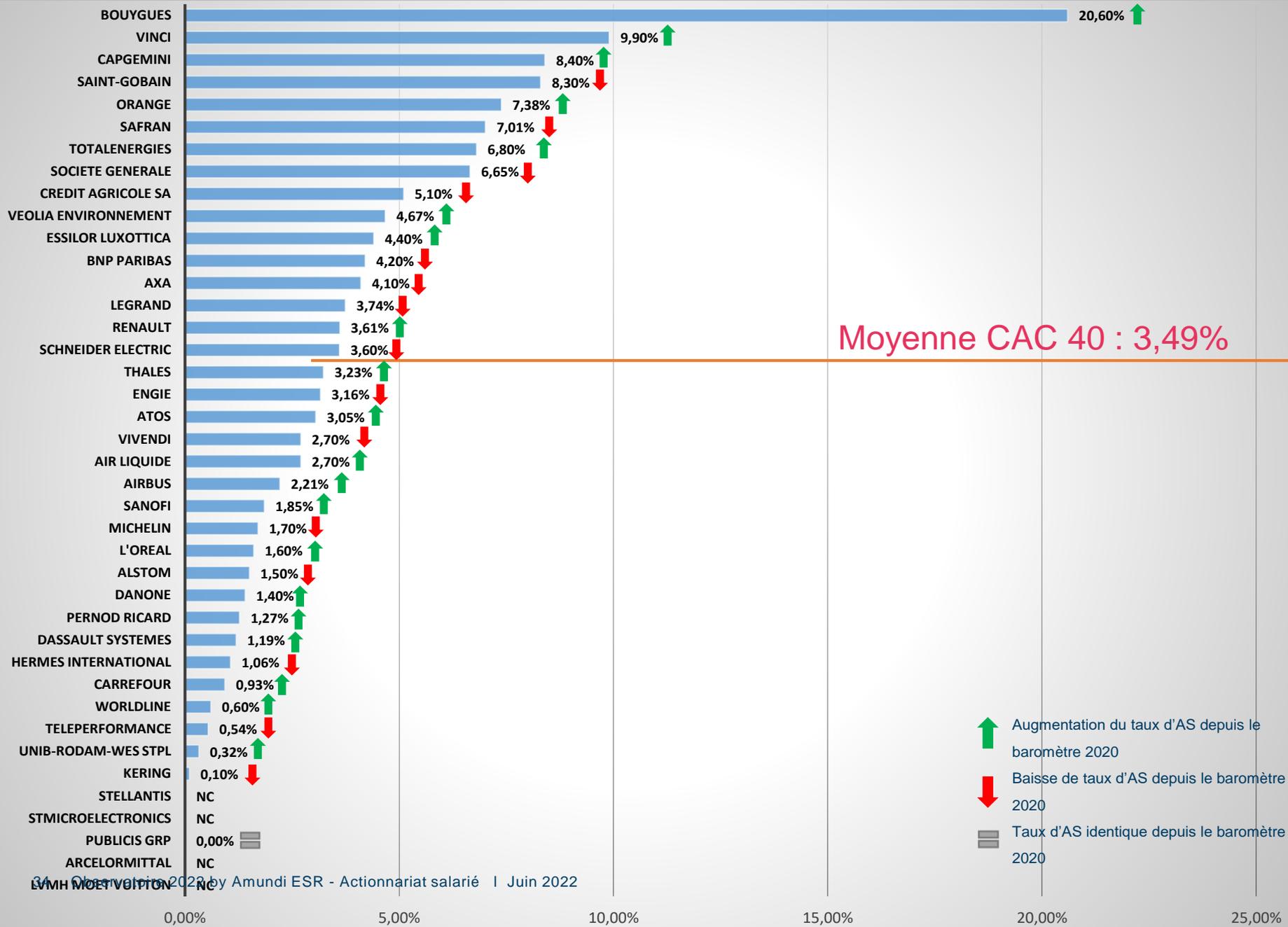


07

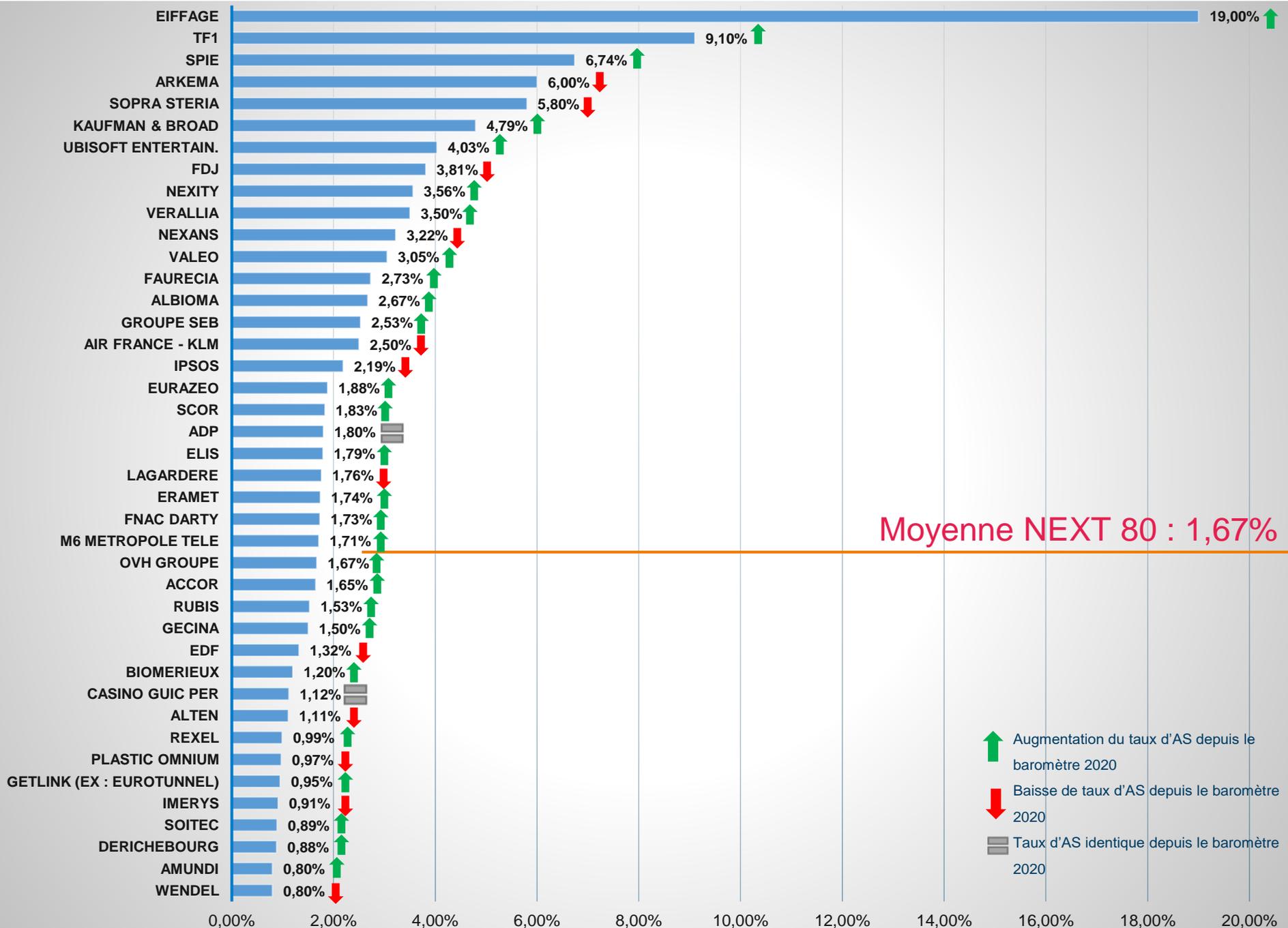
Annexes

Cette partie concerne les entreprises dont le siège social est en France et qui associent leurs salariés à l'international aux opérations dédiées d'actionnariat salarié).

Détention du capital par les salariés en 2021 (CAC 40)



Détention du capital par les salariés en 2021 (NEXT80 – 40 1^{ères} valeurs)



Avertissement

Ce document et les informations qu'il contient ne constituent pas la base d'un contrat ou d'un engagement, d'un conseil ou d'une préconisation de quelque nature que ce soit ; il est fourni à titre d'information exclusivement, à partir de sources qu'Amundi Asset Management considère comme étant fiables. Les informations contenues dans ce document sont donc purement indicatives et sont susceptibles d'être modifiées à tout moment et sans préavis par voies jurisprudentielles, et/ou législatives, et/ou réglementaires, ou encore à l'initiative d'Amundi Asset Management. Ces informations ne sauraient, en tout état de cause, engager la responsabilité de son rédacteur et/ou d'Amundi Asset Management. Il ne s'agit en aucun cas d'une consultation juridique et, par voie de conséquence, ce document ne saurait vous dispenser de votre propre analyse juridique sur les textes réglementaires qui vous seraient applicables au regard de votre situation.

Amundi Asset Management n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toute information contenue dans ce document. Amundi Asset Management ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base des informations contenues dans ce document.

Dans l'hypothèse où des informations contenues dans ce document traiteraient de supports de placements financiers, et notamment de Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE), il est rappelé qu'il appartient à toute personne intéressée par un ou des FCPE ou tout autre placement financier de s'assurer, préalablement à toute souscription, de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur pour le ou les FCPE ou tout autre placement financier. Les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) de chaque FCPE, visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion.

Ce document est exclusivement fourni à titre d'information et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente de parts ou d'actions de FCPE ou de tout autre placement financier, et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document et son contenu ne s'adressent pas aux « U.S. Persons ».

Investir implique des risques : les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et ne préjugent pas de ces dernières. Les valeurs des parts sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi.

Les informations contenues dans ce document ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable d'Amundi Asset Management, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires.

Mentions légales

Ce document est rédigé par Amundi Asset Management Société par actions Simplifiée -SAS au capital de 1 143 615 555 euros, Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036, Siège social : 91-93, boulevard Pasteur -75015 Paris –France. Adresse postale : 90, boulevard Pasteur -CS21564 -75730 Paris Cedex 15 –France. Tél. +33 (0)1 76 33 30 30 - Siren : 437 574 452 RCS Paris -Siret : 43757445200029 -Code APE : 6630 Z – Identification TVA : FR58437574452